

Sortie de confinement et reprise d'activité

Encadrement : Besoin d'en parler ?

Le dispositif de soutien psychologique mis en place par **votre employeur** en partenariat avec le cabinet Psya se mobilise pour vous accompagner à la sortie du confinement.

En tant que manager, vous ne devez pas hésiter à solliciter ce service pour vous-même. Cette période peut engendrer des inquiétudes relatives aussi bien à votre équilibre personnel qu'à votre posture managériale : stress, réorganisation de vie, gestion et accompagnement des équipes...

Et après avoir accompagné vos collaborateurs dans la période difficile de confinement, votre rôle va maintenant consister à préparer le collectif à la reprise progressive tout en répondant aux exigences d'activité de votre organisation et en veillant à la détection de situations à risques au sein de vos équipes.

Voici quelques conseils afin de mieux appréhender cette période de reprise :

- **Anticiper** les conditions matérielles et organisationnelles du retour progressif des équipes sur le site en travaillant en lien avec votre direction et les ressources humaines
- **Communiquer** explicitement sur les modalités de la reprise (date, précautions sanitaires,...)
- **Repenser l'organisation de travail** (lieu de travail, plannings,...) en faisant participer les équipes (sondage du personnel, réunions d'équipes,...)
- **Maintenir le contact** avec les collaborateurs en télétravail en veillant à ne pas les éloigner des activités sur site et du collectif
- **Rester attentif à l'état émotionnel** de tous (anxiété accrue, peur, inquiétude face à l'avenir...)
- **Se montrer disponible et à l'écoute** face à des collaborateurs inquiets

Face à des collaborateurs en difficulté, vous pouvez également **solliciter le dispositif** pour trouver des solutions vous permettant d'y faire face ou **orienter ces collaborateurs** vers le dispositif afin qu'ils puissent recevoir l'aide nécessaire.

Le service est accessible 24h/24 et 7j/7 par téléphone au

0 800 73 75 20

Service & appel gratuits

Et par tchat ou e-mail via votre espace bénéficiaire dédié. Pour y accéder, rendez-vous sur www.psy.fr, cliquez sur le bouton Espace bénéficiaire en haut à droite, puis saisissez votre :

Nom d'utilisateur : **cdg31** / Mot de passe : **cdg31**

**Vous pouvez appeler et vous connecter à tout moment,
dès que vous en ressentez le besoin.**